

Comité de résidents du centre d'hébergement de la MRC d'Acton

Rapport annuel 2011-2012

Mandat



- Le comité de résidents est un organisme visant la défense, la protection et le respect du droit des résidents. Il est le gardien des droits des résidents. Il doit veiller à ce qu'ils soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Il est l'un des porte-parole importants des résidents auprès des instances du centre d'hébergement.
- Le respect des droits des résidents, la qualité des services et la satisfaction de la clientèle constituent les assises qui guident les actions du comité de résidents. Il a une préoccupation particulière envers les clientèles les plus vulnérables et travaille à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

Mot du Président

Au nom des membres du comité et en mon nom personnel, je vous présente le rapport annuel des activités du comité pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

J'en profite pour saluer tous les résidentes et résidents ainsi que leurs répondants. Par la même occasion, je désire remercier le personnel ainsi que les bénévoles qui ensemble contribuent par leur dévouement, leurs nombreuses marques d'amour et leur compétence professionnelle à une meilleure qualité de vie dans le centre. Ils sont sensibles aux difficultés auxquelles, nous, qui résidons dans le centre, sommes souvent confrontés.

Les membres du comité sont toujours disponibles pour vous assister et répondre à vos questions que ce soit personnellement ou par l'entremise de votre répondant. Il ne faut pas hésiter parce que c'est toujours avec plaisir que nous ferons tout pour vous venir en aide.

Jean Yves Guilbert,
Président

Rappel des fonctions du comité de résidents

- Renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations.
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès du centre d'hébergement ou de toute autre autorité compétente.

Les membres du comité



Monsieur Maurice Coutu représente le comité des résidents au sein du comité des usagers du CSSS Richelieu-Yamaska

Cadre des réunions et fonctionnement

Au cours de l'année, le comité a tenu plusieurs réunions régulières et une assemblée générale annuelle selon le format RÉUNION-BINGO, Cette réunion a eu lieu le 4 mai et soixante-deux personnes y ont participé.

La composition du comité a subi de gros bouleversements au cours de l'année avec le décès de deux de ses membres résidents, le départ du représentant du centre de jour, l'hospitalisation et l'absence prolongée de la représentante des bénévoles, la préretraite de l'infirmière responsable de l'hébergement ainsi que du départ à la retraite du responsable de l'entretien de la bâtisse, des équipements, de l'entretien ménager ainsi que du service alimentaire. Ce dernier avait son port d'attache à Acton Vale. Le comité a connu l'équivalent d'un nouveau départ.

Des nouveaux venus ont succédé à celles et ceux qui ont quitté et que nous tenons à remercier. Nous avons accueilli les personnes suivantes pour leurs succéder.

- M. Lucien Bello, résident
- Mme Colette Bergeron, centre de jour
- M. Jacques Desharnais, résident
- Mme Sophie Courchesne infirmière, responsable de l'hébergement
- M. Alain Riendeau du CSSSRY qui assume les responsabilités de M. Claude Witty.

Consultations et plaintes

Aucune plainte officielle n'a été adressée au comité de résidents au cours de l'année. Cependant, nous avons eu à répondre et fournir des éclaircissements avec la collaboration du personnel ou des cadres dans certains cas. Nous tenons à souligner la participation à toutes nos réunions de la responsable du secteur hébergement ainsi que du responsable de l'entretien de la bâtisse, des équipements, de l'entretien ménager ainsi que du service alimentaire. Nous désirons les remercier. Leur présence et leur support sont fort appréciés.

Objectifs 2012-2013

- Maintenir le comité vivant et actif au service de tous les résidents (es).
 - Poursuivre la promotion de notre comité par notre participation dans la survie et le contenu du journal *La plume de l'intimité*. Un gros merci à Sylvie Bélair qui en est l'âme et qui en endosse la responsabilité.
 - Poursuivre la distribution de notre lettre d'accueil lors de toute nouvelle admission.
 - Porter une attention particulière aux nouvelles politiques et procédures qui ont une incidence sur la vie quotidienne des résidents et être en mesure de les expliquer au besoin.
 - Participer à toutes les activités permettant de faire connaître le comité ainsi que le nom de ses membres.
-

Rapport financier

Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Revenus	
Allocation 2011-2012	4 836,00 \$
Dépenses	
Dépenses générales :	
Papeterie, fourniture de bureau, impression et photocopies	44,10 \$
Dépenses relatives aux fonctions et responsabilités des comités de résidents	
Activités de promotion et renseignements	2 893,06 \$
Frais de réunion	125,00 \$
Total des dépenses au 31 mars 2012	3 062,16 \$
Solde au 31 mars 2012	1 773,84 \$